

Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau 2024-2025

Séance ordinaire du mercredi 22 janvier 2025 à 19 h 00 au salon du personnel

PROCÈS-VERBAL

Présences: ~~Nathalie Carrier~~, Marie-Eve Charbonneau, Maud de Lagarde, ~~Sandrine Deschênes~~, Annie Durelle (substitut), Andrée-Anne Laroche, Maude Lemay-Brisebois, Marilyn Matte, ~~Manon Méthot~~, Emilie Muloin, ~~Roxanne Pelletier~~, Françoise Robert, Marie-Hélène Vinet, ~~Christine Fournier~~ (directrice), ~~Véronique Beauchemin~~, Katerine Morin (directrice adjointe)

1. Ouverture de la séance – présence et quorum

Madame Katerine Morin ouvre la séance à 19h14 après avoir constaté qu'il y a quorum.

2. Nomination au secrétariat

Françoise Robert sera secrétaire pour la séance d'aujourd'hui.

3. Questions du public (10 min)

Pas de public présent.

-

4. Adoption de l'ordre du jour

1.	Présence et quorum	Constat
2.	Nomination au secrétariat	Constat
3.	Questions du public (10 min)	Information
4.	Adoption de l'ordre du jour du 22 janvier 2025	Adoption
5.	Adoption du procès-verbal du 26 novembre 2024	Adoption
6.	Suivis au procès-verbal du 26 novembre 2024	Information
7.	Mot de la direction	Information
8.	Travaux du conseil :	
	8.1 Mise à jour du plan d'action	Information
	8.2 Budget (compressions)	Information
	8.3 Temps alloué pour chaque matière 2024-2025	Adoption
	8.4 Campagne de financement	Information
	8.5 Critères de direction 2024-2025	Adoption
9.	Mots	
	9.1. De la déléguée au comité de parents	Information
	9.2. Des enseignants (Nos bons coups!) Soutien aux comportements positifs	Information
	9.3. Du service de garde (Nos bons coups!)	Information
10.	Varia	
11.	Levée de l'assemblée	

L'adoption de l'ordre du jour ci-dessus est proposée par Marie-Hélène Vinet et appuyée par Maud de Lagarde.

À l'unanimité

Résolution CÉ 24/25 – 12

5. Adoption du procès-verbal

L'adoption du procès-verbal du 26 novembre 2024 est proposée par Andrée-Anne Laroche et appuyée par Émilie Muloïn

À l'unanimité
Résolution CÉ 24/25 – 13

6. Suivis au procès-verbal du 26 novembre 2024

Pas de suivi au procès-verbal du 26 novembre 2024.

7. Mot de la direction

7.1 Vie de l'école :

Sondage à venir : Un sondage sera réalisé dans les prochains mois. Les éléments étudiés seront le soutien aux comportements positifs et le bien être à l'école. Les élèves seront sondés pendant le mois d'avril.

Équipe complète : Pour le moment, tout va bien dans l'école. Tous les postes sont pourvus, tant du côté des enseignants que du personnel de soutien.

Conciergerie : Le concierge spécialiste du CSS va rester jusqu'à la fin de l'année scolaire en soutien au personnel habituel de l'école. Il organise un nettoyage complet de l'école et son travail est remarqué par plusieurs.

8. Travaux du conseil

8.1 Mise à jour du plan d'action

Le canevas du plan d'action est préparé pour l'atteinte des objectifs du PEVR. Les enseignants participent à ce plan d'action ainsi que les spécialistes, l'adaptation scolaire et le service de garde.

Parmi les moyens mis de l'avant, des rencontres entre les enseignants de chaque cycle et la conseillère pédagogique du CSS seront organisées. Ces rencontres permettent de cibler des lacunes communes chez les élèves, de mettre en œuvre des mesures pour y remédier et de voir les résultats de ces mesures sur l'amélioration des résultats. Par exemple, il y aura un CAP au 2^e cycle pour aider à la réussite en écriture.

8.2 Budget (compressions)

Des compressions budgétaires s'en viennent. Elles seront déployées en deux vagues : la première le 31 mars et une dernière à une date ultérieure. Selon ce qu'on en sait, les services à l'élève ne seront pas touchés. Les détails seront disponibles au prochain CE. Les directives viendront du ministère de l'Éducation et il y aura une uniformité pour l'application de ces mesures de compressions budgétaires au niveau du CSS.

L'école recevra bientôt un montant d'argent. Celui-ci provient du reliquat d'un recours collectif concernant des frais facturés en trop aux parents il y a plusieurs années. De ce fait, 2900\$ seront versés au fond à destinations spéciales. Cette somme pourra être dépensée selon des règles précisées par le règlement du recours collectif.

Il est proposé par Marie-Hélène Vinet et appuyé par Maud de Lagarde d'attribuer ce montant au fond à destinations spéciales.

À l'unanimité
Résolution CÉ 24/25 – 14

8.3 Temps alloué pour chaque matière 2024-2025

Un seul changement cette année par rapport à l'année dernière. Au premier cycle, il y aura chaque semaine 1.5h de musique et 1h éducation physique. C'est un retour au temps alloué à ces matières comme il y a quelques années. On remarque qu'en adaptation scolaire l'art dramatique est enseigné au lieu de la musique. Il n'y aura pas de changement à l'offre de programme sport découverte l'an prochain.

Il est proposé par Marie-Hélène Vinet et appuyé par Annie Durelle d'adopter le temps alloué pour chaque matière 2024-2025.

À l'unanimité

Résolution CÉ 24/25 – 15

8.4 Campagne de financement

Suite à la soirée de financement, la pizzeria Dominos a remis 750\$ à l'école. Les parents ont participé en grand nombre. C'est le record des Dominos au Canada pour ce type de soirée pizza. Par contre, ils ont eu trop de commandes et n'ont pas pu fournir. Certains parents ont annulé leur commande après avoir attendu longtemps. Si on veut recommencer et faire une autre soirée pizza, on propose de faire quelques changements. Parmi les propositions, il est suggéré de faire une précommande ou de répartir sur deux jours. Il serait important d'envoyer un courriel spécifique aux parents pour expliquer la situation et expliquer comment on a résolu les problèmes pour s'assurer de leur participation.

Un membre parent demande si c'est une campagne payante. La direction souligne que ce sera très intéressant si on fait d'autres soirées pizza cette année comme c'était initialement prévu. Les enseignants apprécient que ce soit une campagne sans tracas.

8.5 Critères de direction 2024-2025

Les membres du CE ont établi les critères de sélection de direction en l'absence des représentants de la direction de l'école.

Il est proposé par Marie-Hélène Vinet et appuyé par Marie-Ève Charbonneau d'adopter les critères de direction 2024-2025.

À l'unanimité

Résolution CÉ 24/25 – 16

9. Mots

9.1 De la déléguée au comité de parents

Le comité de parent du CSS prépare la semaine de l'engagement parental qui se tiendra du 1er au 7 juin.

9.2 Des enseignants

9.2.1 Soutien aux comportements positifs

Le thème abordé ce mois-ci est la propreté dans les corridors et dans les classes. L'objectif est à présent atteint et la récompense commune sera une collation spéciale.

Le prochain défi est le respect des règles dans la cour de récréation. Un document a été créé. Il a été envoyé aux parents par courriel et il est affiché dans l'école. Il y a une cruche près du secrétariat pour accumuler des pompons et atteindre l'objectif.

9.2.2 Spectacle de Noël

Le spectacle de Noël a été présenté en deux représentations dans le gymnase de l'école. Il a été très réussi, avec un décor très coloré. Malgré cette réussite, si la salle de spectacle de l'école secondaire Ozias-Leduc est disponible l'an prochain, on envisage d'y retourner pour ajouter plus de magie à l'expérience des élèves. Un village de Noël a été monté dans le corridor des 3^e année avec l'aide d'une classe de 6^e.

9.3 Du service de garde

On remarque que les remplacements sont plus faciles cette année. Les journées pédagogiques sont aussi appréciées par les éducatrices et les enfants.

10. Varia

Aucun point additionnel.

Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été épuisés, la levée de l'assemblée est proposée à 20h25 par Marie-Hélène Vinet.

À l'unanimité.

Françoise Robert, secrétaire